

Bruxelles, le 8 mars 2019
(OR. en)

6928/19

Dossier interinstitutionnel:
2018/0214(NLE)

PI 48
CODEC 545

NOTE

Origine:	Comité des représentants permanents (1 ^{re} partie)
Destinataire:	Conseil
N° doc. préc.:	6877/19, 6878/19
N° doc. Cion:	11510/18 + ADD 1
Objet:	Proposition de DÉCISION DU CONSEIL relative à l'adhésion de l'Union européenne à l'acte de Genève de l'arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques - Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du texte

1. Le 27 juillet 2018, la Commission a présenté au Conseil une proposition de décision du Conseil relative à l'adhésion de l'Union européenne à l'acte de Genève de l'arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques¹ et une proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à l'action de l'Union européenne à la suite de son adhésion à l'acte de Genève de l'arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques².
2. Si le règlement proposé doit être adopté selon la procédure législative ordinaire, l'adoption de la décision du Conseil proposée requiert l'approbation du Parlement européen.

¹ Doc. 11510/18 + ADD 1

² Doc. 11515/18 + COR 1

3. Sur le fond, les deux actes font partie d'un même train de mesures, la proposition de décision du Conseil constituant l'acte juridique autorisant l'adhésion de l'Union européenne à l'acte de Genève, tandis que le règlement établit les règles régissant l'action de l'Union européenne à la suite de son adhésion à l'acte de Genève.
4. Le 6 mars 2018, le Comité des représentants permanents a approuvé le texte de compromis du projet de décision du Conseil figurant dans le document 6878/19, et est convenu de recommander au Conseil de demander l'approbation du Parlement européen sur la base du texte mis au point par les juristes-linguistes du Conseil, qui figure dans le document 6929/19.

CONCLUSION

5. Dès lors, le Conseil est invité à décider, **en point "A"** de l'ordre du jour d'une de ses prochaines sessions, de:
 - demander l'approbation du Parlement européen sur la base du projet de décision du Conseil relative à l'adhésion de l'Union européenne à l'acte de Genève de l'arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques, dont le texte figure dans le document 6929/19.